

Objet : Réponse à la demande de régularisation – Bénéficiaires effectifs / Modification de l'objet social

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande de régularisation relative à la formalité de modification de l'objet social de la société **A.N. ADVISORY** je souhaite apporter les précisions suivantes :

1. Modification de l'objet social

- L'objet social a été **volontairement modifié**, tel qu'approuvé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/12/2024, dont vous trouverez ci-joint la copie.
- Les **statuts mis à jour** (avec le nouvel objet social) sont également joints.
- Cette différence d'activité par rapport à l'extrait Kbis initial est donc **normale**, puisque la société a décidé d'élargir / modifier ses activités.

2. Description détaillée de l'activité

- Pour répondre à votre observation, je confirme que la description de l'activité (objet social) désormais proposée est **celle approuvée et souhaitée par la société**.
- Si vous souhaitez qu'apparaisse la mention exacte de l'ancien objet social, merci de noter qu'il s'agit précisément de la **formalité de changement**.

3. Justificatifs et pièces jointes

- **PV d'Assemblée Générale Extraordinaire** du 21/12/2024 approuvant la modification de l'objet.
- **Statuts mis à jour**, signés et datés.

Suite à votre demande de régularisation relative à la déclaration des bénéficiaires effectifs, je souhaite vous préciser les points suivants :

1. Aucun changement de bénéficiaire effectif

- La société a été créée en 2019. À cette date, Xavier DEPAILLAT détient 100% des parts et droits de vote en pleine propriété.
- **Aucune modification** concernant les bénéficiaires effectifs n'a eu lieu depuis cette création. Les informations initialement déclarées restent donc **identiques**.

2. Absence de nécessité de nouvelle déclaration

- Étant donné qu'**aucun changement** n'est intervenu sur la composition des bénéficiaires effectifs, il n'y a pas lieu d'effectuer une nouvelle formalité ou de payer les frais afférents à la modification des bénéficiaires effectifs.
- Comme vous pouvez le voir sur le screenshot, seule la case aucune modification est valable dans notre cas car il n'y a aucune modification à effectuer sur les bénéficiaires par rapport à la création

Identité de l'entreprise

Gestion et direction

Établissements

Bénéficiaires effectifs

Pièces jointes

Observations et correspondance

Récapitulatif

Pour cette Entreprise :

1 vos formalités en cours

1 vos brouillons

Nom du brouillon * ⓘ

Transfert de siège et Modification de l'objet social - 000

En attente de régularisation 30/01/2025

Liste des bénéficiaires effectifs de l'entreprise

Ajout, modification ou suppression du bénéficiaire effectif

Je souhaite ajouter, modifier ou supprimer un bénéficiaire effectif *

☒ Aucune modification

☐ Modification d'un ou plusieurs bénéficiaires effectifs ⓘ

☐ Modification de l'ensemble des bénéficiaires effectifs ⓘ

En conformité avec la décision de la Cour de justice de l'Union Européenne du 22 novembre 2022, les informations portant sur les bénéficiaires effectifs ne sont plus accessibles librement

J'espère que ces éléments clarifient la situation. Si toutefois vous constatiez un manque ou une incohérence, je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Fait à Paris le 30/01/2025

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Xavier DEPAILLAT, président A.N. ADVISORY